

Subvention assainissement individuel

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Marion GIRARD

Service Environnement

6 rue du Tourniquet

85 500 LES HERBIERS

Tel : 02 51 66 82 27

mathieu.bremaud@paysdesherbiers.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Dans le cadre de sa politique locale de l'habitat, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers conseille et soutient financièrement les propriétaires privés dans la rénovation de leur assainissement individuel et collectif (nouveau)

TYPE D'AIDE

Subvention

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Les communes de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Les propriétaires privés, comme bailleurs.

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Être propriétaire du logement.
- Faire valider le projet avant travaux par le service SPANC de la Communauté de Communes.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Type de travaux	Niveau d'aide	Plafonds de l'aide
Assainissement individuel classé comme non conforme	50% de la fourniture et de la pose TTC	1 000 €
Raccordement au réseau collectif	30% de la fourniture et de la pose TTC	2 000 €

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

Budget 2018 : 44 800 €

Budget 2022 : 45 000 €

BILAN DES ANNEES PRECEDENTES

	Nombre de subventions versées	Nombre de logements	Montant des subventions
2009	4	4	1 600 €
2010	31	31	17 767 €
2011	57	57	55 800 €
2012	51	51	50 944 €
2013	31	31	31 000 €
2014	3	3	3 000 €
2015	13	13	13 000 €
2016	37	37	29 000 €
2017	15	15	15 000 €
2018	30	30	28 500 €
2019	23	23	18 000 €
2020	13	13	13 000 €
2021	18	18	18 000 €
TOTAL	326	326	292 611 €